

Tous travailleurs indépendants d'ici 2030 ?

En 2030, le travail indépendant sera au moins aussi répandu que le salariat. L'Observatoire Alptis de la protection sociale propose quatre scénarios plausibles sur l'avenir du marché du travail et des divers statuts rattachés.

À un mois du premier tour de l'élection Présidentielle 2017, la thématique du travail indépendant est plus que jamais au coeur des débats. Selon plusieurs analystes, ce modèle sera totalement démocratisé et majoritairement appliqué d'ici les prochaines années. L'Observatoire Alptis de la protection sociale a enquêté sur ces prédictions et livre son étude sur l'avenir du travailleur indépendant et la potentielle fin du salariat à l'horizon 2030. Elle en dégage quatre scénarios crédibles, indiquant chacun le contexte, la situation des indépendants et des salariés, ainsi que l'état de la protection sociale.

« L'entrepreneur roi, le salarié prolétaire »

Les entreprises se concentrent uniquement sur l'économie, multiplient les licenciements et les embauches en CDD ou intérim. La pression sur les salariés restants est écrasante. Beaucoup d'entre eux décident de se désengager de leur travail en démissionnant. En parallèle, le travail indépendant se développe et cumule de nombreux avantages. Toutefois, seules les personnes qualifiées en bénéficient vraiment. Les professions libérales font pression pour supprimer le statut d'auto-entrepreneur, jugé trop peu compétitif par rapport au marché et aux autres statuts. Au niveau de la protection sociale, il y a des tensions croissantes autour du financement et il existe de nombreux débats autour de l'intégration des professions libérales au régime général.

« L'indépendance subie »

Le marché du travail s'assouplit en proposant un nouveau contrat de travail

moins rigide, qui entraîne une forte croissance des emplois. En revanche, ce système creuse davantage les inégalités car les travailleurs qualifiés en profitent au détriment des autres, s'enlisant de plus en plus dans une situation de précarité. Le nombre d'indépendants augmente mais pas suffisamment pour créer un véritable marché et un vrai rapport d'offre et de demande. Beaucoup sont soumis à des missions précaires. Le système de la protection sociale est recentré sur un socle minimal de prestations, l'accès aux soins est limité pour les moins aisés.

« Tous entrepreneurs nomades »

Le marché du travail devient plus flexible et dynamique via l'instauration d'un nouveau contrat de travail axé sur la réalisation de missions. La formation professionnelle est mise en avant, afin de favoriser les conversions. Les nouvelles embauches salariales se font sur ce nouveau modèle. Le salarié et l'indépendant se confondent sur certains points mais continuent à être issus de deux statuts différents. Les réglementations deviennent plus souples, le télétravail devient une norme. Toutefois, un fossé se creuse entre les plus et les moins qualifiés, dont le niveau de rémunération et la stabilité varient extrêmement. La protection sociale fusionne les deux régimes, même si l'adaptation aux évolutions du marché du travail est difficile sous certains aspects.

« À chacun son organisation du travail »

L'économie « à la demande » se développe fortement, notamment avec l'explosion des nouvelles technologies et valorise fortement l'emploi local ainsi que le travail à la personne. Un statut unique du travail est créé, avec des droits relatifs à une personne et non à un statut. Les salariés peuvent cumuler à la fois leurs activités au sein de leur entreprise et leurs missions en indépendant. Essor de la pluractivité, mais qui peut mener à une lourde charge de travail. De ce fait, le travail indépendant se développe massivement. La fusion entre les tous les régimes de protection sociale est totalement réussie.